



Faculté des Arts, Lettres,
Langues et Sciences humaines

Aix*Marseille Université

PROCEDURE COVID – ETUDIANT.E

Si des symptômes surviennent (fièvre supérieure à 38°, perte du goût et de l'odorat etc...), vous êtes encouragé.e à **ne pas vous rendre en cours, à consulter votre médecin traitant, à réaliser un test de dépistage de toute urgence et à informer** :

- le relais Covid de l'UFR (helene.aurigny@univ-amu.fr)

Vous trouverez la liste des centres de dépistage proche de chez vous à l'adresse suivante :

<https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>

Si vous êtes atteint.e par le COVID, il faut **expressément vous signaler, dès la réception des résultats positifs du test, en indiquant : nom, prénom, n° étudiant, département, filière, année, date du test positif, nom et coordonnées des « contacts à risque » (voir définition plus bas).**

Envoyez SVP ces informations auprès :

- de la scolarité : allsh-scol-secretariat@univ-amu.fr
- du relais Covid de l'UFR ALLSH (helene.aurigny@univ-amu.fr),
- du directeur des études ou du responsable de la formation (pas à tous vos enseignants) ;

Une fois le test positif déclaré, comme l'indiquent les recommandations nationales, vous êtes invité.e. à rester confiné.e. durant 7 jours. Ensuite, si les symptômes ont disparu, vous pouvez reprendre les cours en présentiel.

L'étudiant.e dont le test est positif (malade ou asymptomatique) est invité.e à contacter le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS) :

Siumpss-aix@univ-amu.fr

04 13 94 22 81 (ou 87)

Myriam.guionie@univ-amu.fr

04 13 94 22 90

Si vous êtes « contact à risque »

Est considérée comme « cas contact à risque » :

- une personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans protection efficace au sein d'un même groupe ;
- une personne partageant le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable ;

- une personne partageant un espace confiné (salle de cours, véhicule personnel...) pendant au moins 15 minutes avec un cas confirmé, ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement ;
- une personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans protection en face à face, à moins d'un mètre, quelle que soit la durée.

(En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes contacts à risque.)

Dans ces cas :

- **il faut expressément vous signaler auprès** du relais Covid de l'UFR (helene.aurigny@univ-amu.fr), du directeur de la formation ;
 - vous êtes invité.e. à rester confiné.e. durant 7 jours ;
 - puis, si vous n'avez plus de symptômes, vous pouvez reprendre les cours en présentiel.

Si vous pensez être en situation de « vulnérabilité »

Les étudiant.es susceptibles d'être en situation de « vulnérabilité » doivent prendre contact avec la médecine préventive qui établira des préconisations. Seules ces préconisations (et non celles des médecins traitants) ont vocation à être prises en compte.

- **Demander un rendez-vous très rapidement au Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS)**
 Siumpps-aix@univ-amu.fr
 04 13 94 22 81 (ou 87)
 Myriam.guionie@univ-amu.fr
 04 13 94 22 90
- **Déclarer votre situation auprès du relais Covid de l'UFR ALLSH (helene.aurigny@univ-amu.fr)**, du directeur des études ou du responsable de la formation; l'enseignement à distance, quand il est possible, doit être organisé en concertation avec le ou la DETU et/ou la direction du département.
- **Remplir le questionnaire sur le site de l'UFR ALLSH : <https://allsh.univ-amu.fr/facult%C3%A9-des-arts-lettres-langues-et-sciences-humaines>**

<p>Dans tous les cas, nous vous invitons à respecter le port du masque et l'ensemble des gestes dits « barrière » ; il est par ailleurs important que toutes les personnes positives se signalent pour contenir l'épidémie et empêcher la fermeture de tout ou partie de l'université.</p>
--